



Réseau
Hospitalier
Neuchâtelois

COMMUNICATION

Maladière 45
2000 Neuchâtel
hne.communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Le RHNe est prêt à reprendre les activités non urgentes en toute sécurité

Le 27 avril, l'hôpital cantonal reprendra les consultations ambulatoires et les opérations chirurgicales électives. Des mesures strictes sont prévues pour protéger les patients et les soignants du COVID-19.

La semaine dernière, le Conseil fédéral a décidé d'autoriser les hôpitaux suisses à reprendre une activité presque normale dès le lundi 27 avril. Cette décision s'inscrit dans un contexte de baisse constante du nombre de cas positifs: le taux de patients COVID hospitalisés au Réseau hospitalier neuchâtelois par rapport au total des hospitalisations est passé de près de 25% au plus fort de la crise à seulement 13%. Ce jeudi 23 avril à 10h, le RHNe accueillait 38 patients COVID positifs hospitalisés, dont 7 aux soins intensifs.

La reprise des consultations ambulatoires et des opérations chirurgicales électives (programmées) impose au RHNe d'ajuster son organisation. Il s'agira de continuer à prendre en charge les patients COVID positifs et les cas suspects. En parallèle, il devra offrir les prestations habituelles de l'hôpital public: prendre en charge des urgences sept jours sur sept H24 ainsi qu'offrir des prestations spécialisées pour répondre aux besoins de la population et des médecins traitants.

Pour garantir la sécurité des soignants et des patients, sa priorité absolue, le RHNe maintiendra une séparation totale des flux. Avant sa venue à l'hôpital, chaque patient sera questionné par téléphone pour prévenir d'éventuels symptômes de COVID-19. En cas de suspicion sa prise en charge sera reportée si elle n'est pas urgente. A leur arrivée à l'hôpital, tous les patients se désinfecteront les mains et seront équipé d'un masque. Des mesures ont été prises pour garantir les distances sociales en salle d'attente. Nous rappelons que l'hôpital n'est pas un lieu à risque si les mesures sont respectées.

Avant chaque intervention chirurgicale et obstétricale, des frottis seront effectués au plus tard 5 jours avant l'intervention pour déterminer si le patient est positif au COVID-19 ou non. Un appel téléphonique de contrôle 24 heures avant sera en outre effectué. Si le test est positif ou qu'il y a une suspicion, un report de l'opération sera envisagé, en fonction de l'urgence du cas. Si l'intervention est maintenue, des mesures ad hoc préparées par l'unité de prévention et de contrôle de l'infection (UPCI) seront mises en place au sein du service d'hospitalisation et au bloc opératoire.

Après avoir reporté toutes les interventions non urgentes le 13 mars dernier, le RHNe se réjouit de pouvoir recommencer en toute sécurité son activité de santé publique au service de la population. A noter que les visites aux patients hospitalisés resteront strictement limitées. Seuls seront autorisés les parents pour les enfants hospitalisés, les proches pour les situations de fin de vie et les visites sur demandes des équipes médico-soignantes qui évaluent les situations particulières. Un contrôle effectué à l'entrée des différents sites du RHNe sera maintenu.

Neuchâtel, le 23 avril 2020

Le service communication répond à vos questions au 079 203 84 82.